

Au tour du fédéral de faire sa part



Photo: Patrick Meinhardt Agence France-Presse Sur le continent africain, seulement 7% de la population a été vaccinée.

E. Richard Gold, Joanne Liu, Jean-Frédéric Morin

11 décembre 2021 **Idées**

Idées

Le Québec est une nation fière de ses traditions de solidarité. Le 2 décembre dernier, les députés de l'Assemblée nationale du Québec adoptèrent à l'unanimité une motion en faveur d'une suspension des règles internationales gouvernant les brevets sur les vaccins contre la COVID-19. Une telle suspension permettrait d'accélérer la production et la distribution de vaccins dans les pays à développement. Venant d'une province qui compte plusieurs compagnies pharmaceutiques, cette prise de position de l'Assemblée nationale est audacieuse et significative.

Plus de 77 % de la population du Québec est entièrement vaccinée. Toutefois, cette proportion n'est que de 7 % pour le continent africain. Comme les députés de l'Assemblée nationale l'ont noté avec justesse, les « inégalités constituent un frein à la diminution de la menace pandémique, et ce, dans tous les pays

du monde ». Tant que la vaccination sera déficiente dans les pays en développement, les risques d'émergence de nouveaux [variants](https://www.ledevoir.com/variant?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) (https://www.ledevoir.com/variant?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte) demeureront élevés.

Maintenant, c'est au tour du gouvernement fédéral de faire preuve du même courage politique que l'Assemblée nationale. Plus spécifiquement, le gouvernement fédéral doit faire deux gestes concrets.

Premièrement, il doit modifier le Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM) pour y inclure les vaccins, les médicaments, les tests et autres produits pharmaceutiques nécessaires pour combattre la COVID-19. Ce régime permet la production et l'exportation de produits pharmaceutiques à bas prix vers des pays en développement en situation d'urgence sanitaire, sans attendre l'autorisation des titulaires de brevet.

Lorsque ce régime fut adopté en 2004, il fut appuyé par tous les partis politiques fédéraux ainsi que par l'industrie pharmaceutique canadienne. Ce régime est cependant limité à une liste de 56 produits pharmaceutiques. Or, les vaccins contre la COVID-19 n'en font toujours pas partie.

L'entreprise canadienne Biolyse Pharma se dit déjà prête à produire une version générique du vaccin de Johnson & Johnson et la Bolivie s'est déclarée intéressée à importer ces vaccins génériques. D'un simple coup de plume, le Cabinet peut élargir la liste de médicaments et créer les conditions favorables à une telle exportation du Canada vers la Bolivie. Cela ne réduirait en rien l'accès aux vaccins au Canada et Johnson & Johnson recevrait une juste rémunération pour l'utilisation de son brevet par Biolyse Pharma.

Deuxièmement, le gouvernement fédéral doit appuyer la suspension temporaire des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les brevets sur les vaccins contre la COVID-19. Le Canada est l'un des derniers pays membres de l'OMC à ne pas s'être exprimé clairement sur la question. En plus de la quasi-totalité des pays en développement, la France et les États-Unis appuient cette initiative. Le Canada doit se rallier de toute urgence puisque cette suspension ne peut être adoptée que si elle fait consensus entre tous les pays membres de l'OMC.

La suspension des règles de l'OMC sur les brevets n'est pas une panacée. Pour que cette suspension soit d'une efficacité optimale, le Canada doit insister pour qu'elle s'accompagne d'un transfert de savoir-faire et d'équipements vers les pays en développement. Plusieurs pays auraient la capacité de produire des vaccins s'ils en avaient la liberté et s'ils profitaient de notre appui.

Aucune de ces deux mesures n'aura des effets immédiats sur les campagnes de vaccination. Cependant, la pandémie sévira encore longtemps. De nouveaux variants émergeront et de nouveaux produits pharmaceutiques seront développés. Le gouvernement fédéral doit agir dès maintenant pour sauver des vies dans les prochaines années.

Les contribuables des pays riches ont largement financé le développement de nouveaux vaccins à travers la recherche publique, les subventions et les promesses d'achat. Ces mêmes contribuables peuvent légitimement insister pour que les populations des pays en développement aient elles aussi accès aux vaccins.

Nous sommes tous dans le même bateau et nous avons tous un rôle à jouer. Alors que nos enfants se font vacciner et que certains d'entre nous reçoivent une troisième dose, faisons un geste de plus pour aider les autres, qu'ils vivent en Bolivie ou en Afrique : rappelons haut et fort à nos députés fédéraux que l'accès aux vaccins dans les pays en développement est aussi une de nos priorités. Insufflons-leur le courage politique dont ils doivent faire preuve.

À voir en vidéo

